

Procès-verbal de la séance ordinaire du : 09 décembre 2025 à 20 h 00

A tous les membres du Conseil municipal, Maire et Adjoints

Mis en ligne sur : www.riedseltz.fr

Diffusé le : 16 DEC. 2025

ORDRE DU JOUR :

A. INFORMATIONS

- Fête des Aînés : 04 .01.2026
- Travaux 2026.
- Divers.

B. DECISIONS

- Rénovation de l'atelier communal : demande de subvention au titre de la DETR et toutes autres instances,
- Autorisations Spéciales d'Absences,
- Divers.

Lieu de séance : ancienne mairie de Riedseltz.

Séance publique.

Secrétaire de séance : Astride PHILIPPS.

Date de la convocation : 04.12.2025

Nombre de membres en exercice : 15.

Absents excusés : HRYCENKO Marie, MAIGNE Claude, LUTZ Mathieu.

Absents non excusés : KOLB Sabine.

Conseillers absents ayant donné procuration : --

Tous les autres membres étaient présents, sous la présidence de Mr René RICHERT, Maire.

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance.

Demande de scrutin particulier : --

Aucune remarque n'étant formulée concernant le dernier compte-rendu de la séance du 07.10.2025, celui-ci est arrêté à l'unanimité.

Point rajouté à l'ordre du jour : subvention coopérative scolaire, rapport d'activités 2024 Com Com.

Point retiré à l'ordre du jour : Autorisation Spéciales d'Absences. Ajourné.

A. INFORMATIONS

- Fête des Aînés 2026 – Distribution des invitations.
- Travaux 2026 :
- Démarrage des travaux de la rue de la Gare le 19.01.2026 pour une durée de 2 mois.
- Il faudra repenser les toilettes du local Pompiers/Secouristes et mise en peinture salle des Cigognes et cage d'escalier.
- Ecole maternelle : les haies et grillage seront enlevés.
- Atelier communal : travaux de réaménagement et de mise en conformité.

B. DECISIONS

DELIBERATION 2025-40

Objet : rapports annuels 2024 – Communauté des Communes du Pays de Wissembourg

Le CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE :

- D'approuver les rapports annuels 2024 de la Communauté des Communes du Pays de Wissembourg.

DELIBERATION 2025-41

Objet : réaménagement et mise en conformité de l'atelier communal – Avant-Projet Sommaire

Le CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE :

- D'acter et retenir les travaux de réaménagement et mise en conformité de l'atelier communal au budget 2026,
- D'approuver l'estimatif des travaux prévisionnels ainsi que l'avant-projet sommaire,
- D'approuver le plan de financement des travaux avec prévisions des subventions,
- De solliciter les subventions aux instances adéquates (Etat, Département, Région, et/ou autres...),
- D'autoriser Mr le Maire à établir et à signer toutes les pièces nécessaires à l'engagement et à l'accomplissement de ces travaux.

1. TRAVAUX

- DESAMIANPAGE		18 000,00 €
Toiture env. 530 m ² .		
- ECHAFAUDAGE		6 000,00 €
- GROS-ŒUVRE		15 000,00 €
Démolition accès sous-sol, petite maçonnerie, passage à créer, canalisation wc.		
- COUVERTURE - ZINGUERIE		30 000,00 €
Panneaux de toiture isolés.		
- MENUISERIE EXTERIEURE PVC		10 000,00 €
- PLÂTRERIE		12 000,00 €
Isolation des murs et plafond.		
- ELECTRICITE - VMC		7 000,00 €
- SANITAIRE		6 000,00 €
- CHAUFFAGE		7 000,00 €
- TRAITEMENT DU SOL - M.I.		6 000,00 €
- PEINTURE INTERIEURE		2 000,00 €
- RAVALEMENT DES FACADES		15 000,00 €
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS		10 000,00 €
- PORTE DE GARAGE		4 000,00 €
- PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES		P.M.
- DIVERS		10 000,00 €
TOTAL H.T.		158 000,00 €
T.V.A. 20 %		31 600,00 €
TOTAL T.T.C.		189 600,00 €

2. ETUDES ET TRAVAUX

- Diagnostic avant travaux (amiante, plomb)	1 200,00 €
- Coordinateur SPS	2 500,00 €
- Honoraires de maîtrise d'œuvre - Mission complète (12%)	18 000,00 €
- Mission complémentaire - OPC (1%)	1 500,00 €
TOTAL H.T.	22 000,00 €
T.V.A. 20 %	4 400,00 €
TOTAL T.T.C.	26 400,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

	H.T.
NATURE DES DÉPENSES	
Foncier	0,00 €
Maîtrise d'œuvre	22 000,00 €
Etudes	0,00 €
Travaux	148 000,00 €
Aléa	10 000,00 €
MONTANT DE L'OPÉRATION	180 000,00 €

	H.T.
DETR demandée	108 000,00 €
DSIL demandée	0,00 €
Fonds vert	0,00 €
FNADT	0,00 €
Agence nationale du sport	0,00 €
Culture DRAC	0,00 €
ADEME	0,00 €
Agence de l'Eau	0,00 €
Autre aide de l'État à préciser : 1/	0,00 €
Fonds européens	0,00 €
Conseil départemental	0,00 €
Conseil régional	0,00 €
Fonds de concours	0,00 €
Autre collectivité :	0,00 €
Sous-total aides publiques	108 000,00 €

Taux de financement
60,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
0,00 %
60,00 %

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES	H.T.
Dons	0,00 €
Aides privées	0,00 €
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €
Sous-total aides non publiques	0,00 €

PART DE LA COLLECTIVITÉ	H.T.
Fonds propres	72 000,00 €
Emprunt	0,00 €
Crédit-bail ou autres	0,00 €
Recettes générées par le projet (loyer,...) - total annuel	0,00 €
Total autofinancement	72 000,00 €

40,00 %

DELIBERATION 2025-42

Objet : subvention coopérative scolaire

Le CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'UNANIMITE :

- D'accorder une subvention de 2 000 € à la coopérative scolaire pour un projet de sortie scolaire d'une journée qui se déroulera en 2026.

QUESTIONS/REPONSES

- **Fête des aînés** : 04.01.2026 – Espace Ried.
- **Prochaines séances du conseil municipal** : --
- Mr BEIL signale que le chemin AF entre le 45 et le 43a rue de la Laiterie devrait être refait et propre également pour les nombreux promeneurs. Signale éclairage public HS au 45 rue de la Laiterie. Souligne également que les travaux de l'atelier communal doivent être réalisés.
- Mme ACHOUR partage aussi cet avis et que l'agent technique doit pouvoir bénéficier d'un lieu de travail digne et propre.
- Une demande de réactualisation du chiffrage sera faite : divers points sont à revoir.

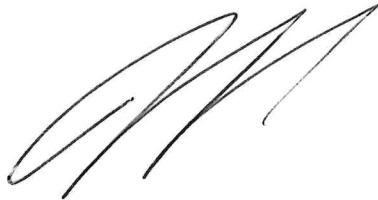
ANNEXES

La séance est levée à 21 h 20.

La date du prochain Conseil municipal est fixée au :

Pour ce qui concerne les procurations : - 1/par conseiller, - par écrit, - à adresser à la mairie avant la séance.

Le Maire,
RICHERT René



La secrétaire de séance,
PHILIPPS Astride



LEXIQUE

- * **ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles maternelles.
- * **CCPW ou COM COM** : Communauté des Communes du Pays de Wissembourg.
- * **CDG67** : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin.
- * **CIA** : Complément Indemnitaire Annuel.
- * **CEA** : Collectivité Européenne d'Alsace.
- * **CEE** : Certificats d'Economie d'Energie.
- * **CFE** : Cotisation Foncière des Entreprises.
- * **CNAS** : Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales.
- * **CGCT** : Code Général des Collectivités Territoriales.
- * **CST** : Comité Social Territorial.
- * **4C** : Commission Consultative Communale de la Chasse.
- * **DETR** : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (subvention de l'Etat).
- * **DPRD** : Domaine Public Routier Départemental.
- * **DGF** : Dotation Globale de Fonctionnement.
- * **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunal.
- * **FCTVA** : Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée.
- * **IFSE** : Indemnité liée aux Fonctions, aux Sujétions et à l'Expertise.
- * **IHTS** : Indemnité horaire pour travaux supplémentaires.
- * **PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial.
- * **PETR** : Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux.
- * **RIFSEEP** : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.
- * **RPI** : Regroupement Pédagogique Intercommunaux.
- * **SCOTAN** : Schéma de Cohérence Territorial de l'Alsace du Nord.
- * **SIEARR** : Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de la Région de Riedseltz.
- * **SDIRVE** : Schéma Directeur Commun des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.
- * **SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- * **SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.
- * **SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
- * **SMICTOM** : Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Tri des Ordures Ménagères.